



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mardi 10 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17 DEC. 2024

ID : 031-213100662-20241210-2024114-DE



Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 10 décembre 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 28 novembre 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Bernard BERINGUIER – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Élisabeth CORDEIRO à Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Aäli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL – Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET.

Absents excusés : Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Benoît MUNOZ.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 20
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-114 RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOpte

Votants : 23	Abstentions : 0	Exprimés : 23	Pour : 23	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Vu l'avis du Conseil Social Territorial du 25 novembre 2024 :

29, Place du Souvenir, 31660 BESSIÈRES - Tél. 05 61 84 55 55 Fax : 05 61 84 55 56 Email : mairie@bessieres.fr www.bessieres.fr

17 DEC 2024

Vu le tableau des effectifs du personnel communal modifié le 02 octobre 2024 :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il appartient à l'assemblée de porter des modifications au tableau des effectifs permanents par la création de postes nécessaires à de nouveaux besoins afférents à certains services. Ces créations pourront bénéficier à l'évolution des métiers au sein de la collectivité. Il propose également la suppression de certains postes vacants non pourvus.

Il est proposé à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Suppression de poste vacant :

- 1 poste d'adjoint d'animation territorial à 35 heures

Création de poste pour les besoins du service enfance :

- 1 poste d'adjoint d'animation territorial principal 2^{ème} classe à 35 heures

Monsieur le Maire présente donc le tableau des effectifs comme suit :

Filières	Cat.	Grades	Durées hebdo	Effectifs actuels	Modifications	Effectifs au ... / 12 /2024
ADMINISTRATIVE	A	Directeur Général des Services	35	1		1
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	35	1		1
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	35	4		4
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe	35	1		1
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur territorial	35	3		3
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	35	6		6
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	6		6
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint administratif territorial	35	7		7
CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35	1		1
CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	28	0		0
CULTURELLE	C	Adjoint territorial du patrimoine	35	1		1
ANIMATION	B	Animateur territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
ANIMATION	B	Animateur territorial	35	4		4
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35	1	+1	2
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	25	1		1
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	30	1		1
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation	25	1		1
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation	30	6		6
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation	32	3		3

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17 DEC, 2024

ID : 031-213100662-20241210-2024114-DE

Berger
Levrault

ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation	35	10		
POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	35	1		1
POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale	35	1		1
POLICE MUNICIPALE	C	Brigadier-Chef Principal de police municipale	35	3		3
POLICE MUNICIPALE	C	Gardien-Brigadier de police municipale	35	1		1
POLICE MUNICIPALE	C	Garde Champêtre Chef principal	35	1		1
SOCIALE	C	Agent territorial spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	30	1		1
SOCIALE	C	Agent territorial spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	35	2		2
SOCIALE	C	Agent territorial spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	35	2		2
SOCIALE	C	Agent territorial spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	30	1		1
SPORTIVE	B	Éducateur territorial des activités physiques et sportives	35	1		1
SPORTIVE	B	Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
SPORTIVE	C	Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	35	1		1
TECHNIQUE	B	Technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe	35	1		1
TECHNIQUE	B	Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
TECHNIQUE	B	Technicien territorial	35	1		1
TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial principal	35	1		1
TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	35	1		1
TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	35	3		3
TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	6		6
TECHNIQUE	C	Adjoint technique territorial	35	16		16
TOTAL				107		107

Aujourd'hui, nous restons à 107 postes permanents, dont 62 pourvus et 4

À l'exception de la filière Police municipale, et à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique), un contractuel peut être recruté sur ces postes si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** le tableau des effectifs tel que modifié ci-dessus à compter du 11 décembre 2024 ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées

le : 17 DEC. 2024

et la délibération ayant été reçue en Préfecture

le : 17 DEC. 2024

